



Compte-rendu du conseil municipal du 11.12.09

Présents : 13

Absente excusée : Sabrina Boubred

Délibérations :

*Recrutement de trois agents recenseurs : Mmes Biessy, Rude et m Troncy Jean-Marc. 150€ leur seront attribués en plus des 1,71€ par habitant et 1,13€ par logement. (13 voix sur 13)

*Acceptation de l'aide juridique du centre de gestion pour une cotisation annuelle de 746€ (13 voix sur 13)

Questions diverses :

- Réponse favorable à la demande de l'USP pour implantation de cages sur la plate-forme vers le tennis (responsable Henri Sapin)
- Assurances GROUPAMA renégociées : bâtiments, véhicules et responsabilités L'assurance « auto mission » a été souscrite pour une somme de 300€
- La demande de Monsieur Payet pour transformer sa construction en bois provisoire en habitat définitif a été refusée.
- Met Mme Bel recherche un terrain constructible de 3000m2 afin d'y construire une maison d'habitation ossature bois avec deux chambres d'hôtes et deux maisons pour des personnes âgées ne voulant pas être trop isolées.
- Lettre de l'avocat conseil de M et Mme Terrance pour les problèmes de captages demandant si la commune pense amener l'eau potable au Mâcle ! Le schéma directeur pour les années à venir porte sur l'aménagement des captages ce qui est prioritaire.
- Programme des tournées pour les colis à nos anciens. La distribution se fera le week end avant Noël.

Les différentes commissions (eaux, bâtiments, tourisme, signalétique) se réuniront courant janvier afin de commencer à préparer le budget.

Sauf obligation, il n'y aura pas de conseil en janvier. Le prochain sera le 5 février 2010.